Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212901433-20260605-6LIGNETRE-DE

COMMUNE DE MAHALON (Finistère)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 15
. en exercice : 15
. présents : 13
. votants : 13

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MAHALON (Finistère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Raymond BETROM, Maire.

Date de convocation : 28 mai 2026

Présents : BETROM Raymond, CELTON Fabien, PERON Marie-Hélène, LE BRUN Raphaël, CLAQUIN Éric, LE CORRE Marie-Renée, BARIOU Alain, D'HERVE Christophe, GOURRET Corinne, FAILLARD Anthony, LE CORRE Caroline, TREANTON Aurore, KERSUAL Laëtitia.

Absents : BRENEOL Carine, MOULLEC Xavier.

Secrétaire : PERON Marie-Hélène.

6 - RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux de la nécessité de renouveler la ligne de trésorerie d'un montant de 100.000 €.

Après consultation d'organismes bancaires, la proposition du Crédit Agricole est la mieux-disante.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- Le renouvellement de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Finistère, dans les conditions énumérées dans l'offre du 03 juin 2026, et reprises ci-dessous :

  Montant : 100 000 €.
  Durée : 12 mois.
  Tirage : pas de minimum imposé.
  Taux : Euribor 3 mois moyenné m-1 : 0.79 % (base de 365 jours).
  Paiement des intérêts : Facturation trimestrielle à terme échu.
  Commission d'engagement : 0,15 % l'an, soit 150 €.

- D'autoriser M. le Maire à signer le contrat d'ouverture de crédit avec le Crédit Agricole.

Fait et délibéré à Mahalon, le 05 juin 2026.

A Mahalon, le 09 juin 2026.

Raymond BETROM
Le Maire

MAIRIE de MAHALON (Finistère)